



Vous recherchez une formation ?
Vous êtes diplômé.e
au minimum d'un BAC ?
Vous êtes titulaire d'une RQTH
ou d'un titre équivalent ?

Vous avez un goût affirmé pour
la vente et la relation commerciale.
Votre aisance relationnelle
et votre capacité à convaincre sont
des atouts que vous souhaitez
transférer sur votre prochain poste.

Votre profil nous intéresse.



Déposez votre candidature

www.handiformabanques.fr



Contactez-nous

06.52.54.79.58

grouperh@bdd-hfbs.org



Membres Handiformabanques

BNP Paribas - Banque Populaire

ESB - Crédit Mutuel du Centre

LCL - Milleis Banque

Société Générale



**Pour un
nouveau
départ**



**Le secteur bancaire se mobilise
pour la formation et l'insertion
dans l'emploi des personnes
en situation de handicap.**



BAC

+2

+3

HandiFormaBanques

EN PARTENARIAT AVEC



&

**CAP
EMPLOI**



BAC +2 +3 **HandiFormaBanques**

Votre appui pour votre reconversion dans la banque

●●● Notre mission

Depuis 2007, l'association **HandiFormaBanques** accompagne les demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi handicap de Février 2005 dans la construction de leur projet sur les métiers bancaires.

●●● Les métiers proposés

- Conseiller Bancaire Particuliers
- Conseiller Bancaire à Distance



●●● Alternance

1 an = Licence Pro / Bachelor
2 ans = BTS
Banques / EBS / Universités

●●● Phases préparatoires

- Travail sur le projet professionnel avec votre conseiller Cap emploi ou Pôle Emploi
- Enquête métier
- Participation à une information collective en région (facultatif)
- Confirmation du projet professionnel et dépôt de candidature

●●● Phases de sélection

- Etude du CV
- Entretien téléphonique
- Tests
- Entretien de sélection avec HFB
- Coaching / Préparation au recrutement
- Envoi du dossier de candidature aux Banques
- Entretiens de recrutement avec les Banques



Diplôme reconnu par l'Etat et la profession bancaire



Apprentissage d'un métier et acquisition de compétences



Prise en compte des contraintes de handicap



Retour à l'emploi et employabilité

Bénéficiez d'un suivi et d'un accompagnement tout au long de votre parcours de formation.

Renseignez-vous auprès de votre **CAP EMPLOI** pour obtenir plus d'informations.

